

## Macron imperator

Ainsi, au moment où le Royaume-Uni élit une chambre des communes sans majorité absolue (le « Parlement suspendu ») la France se dote d'une « Chambre introuvable » pour soutenir les gouvernements du ou des Premiers ministres que va nommer Emmanuel Macron. La définition même de cette majorité aussi totale qu'absolue à l'Assemblée Nationale plonge dans les exemples dans l'histoire. Une mise en perspective dont on peut tirer des avertissements sinon des leçons.

### Les leçons de l'histoire de la gestion difficile des Chambres introuvables

La formule est attribuée à Louis XVIII découvrant la composition de la Chambre des députés élue lors des scrutins des 14 et 22 août 1815. On n'était pas loin de Waterloo et les électeurs avaient désigné plus de 350 ultra-royalistes sur un total de 402. Les députés étaient jeunes (moyenne d'âge de moins de 50 ans) et n'étaient pas des professionnels de la politique puisque seulement 61 d'entre eux avaient déjà siégé dans une assemblée. Ces députés nouveaux, « plus royalistes que le roi », ont légalisé la terreur blanche parmi d'autres initiatives jugées excessives par le Premier ministre Richelieu comme par le Roi lui-même, qui devait dissoudre l'Assemblée en septembre 1816.

Les majorités écrasantes n'ont pas souvent porté bonheur. On pense à la Chambre bleu horizon de 1919 où le bloc national faisait passer 412 députés sur un total de 615. 60 % de cette chambre était composée de nouveaux élus relevant, il est vrai, de quatre partis distincts. Cinq présidents du Conseil différents en cinq ans ont abouti à la victoire du cartel des gauches et à la nomination d'Edouard Herriot en 1924.

Il faut arriver aux élections de juin 1968 pour trouver – pour la première fois en République en France - une majorité absolue pour un parti : l'UDR dispose de 60 % des sièges pour soutenir le gouvernement Couve de Murville désigné par le général De Gaulle. Moins d'un an plus tard, les Français renvoyaient le chef de l'État à l'issue du référendum portant sur la réforme du Sénat et la régionalisation.

D'une certaine façon l'histoire des majorités absolues pour un seul parti s'est accélérée avec, en 1981, pour 58 % des sièges, des « socialistes plus socialistes que le président » qui devaient finalement faire avaler la pilule de « la rigueur » ; en 2002, 62 % de députés UMP ; en 2007, 55 % toujours pour l'UMP ; 51 % de socialistes en 2012.

La République En Marche n'est ainsi pas une absolue nouveauté, mais relève plutôt d'une évolution accélérée par les alternances et l'instauration du quinquennat. Cependant, avec 70 % des sièges, des députés dont la moyenne d'âge est de 47 ans et en majorité nouveaux en politique, ce sont les références au passé des deux siècles derniers qui viennent à l'esprit.

## Un président jeune dans la ligne de Louis Napoléon : pouvoir quasi absolu au service d'une vision réformatrice. Avec au final la même réussite économique ?

---

Quitte à chercher un scénario, le nouveau pouvoir rappelle finalement sur pas mal de points Louis-Napoléon Bonaparte. Les présidents élus largement ont un âge très proche. Louis-Napoléon avait 40 ans lors de son élection au suffrage universel (masculin) avec 74 % des suffrages. Il n'est évidemment pas question de coup d'État mais on conviendra que les législatives de 2018 ont un goût de plébiscite et que les mesures annoncées sont dans la lignée des fameux « décrets dictatoriaux » du début de l'Empire. M. Macron, comme Napoléon III est un homme de son temps, un convaincu du progrès et du besoin de réforme. Il n'est jusqu'à la présence aujourd'hui des « marcheurs » dans les circonscriptions pour rappeler les candidats officiels au Corps Législatif.

Le président de la République ne dispose pour son premier mandat que de cinq ans, mais cinq ans de pouvoir presque absolu. La référence au second Empire n'est pas négative : il s'agit sans doute de la période d'enrichissement la plus forte que notre pays ait connu, en tout cas jusqu'aux trente glorieuses. L'ambition réformatrice qui est le point commun est aujourd'hui un élément moteur pour le dynamisme que la France peut espérer retrouver après une sorte de repli sur elle-même qui remonte de 20 à 35 ans.

La voie est ouverte à une politique autoritaire dans son libéralisme. Le président et les brillants énarques membres des cabinets ministériels ont la main. Ils doivent en profiter au plus vite et avec détermination, tant les leçons de l'histoire des Chambres introuvables montrent que les députés reprennent l'initiative à un moment ou à un autre et, en tout cas tentent de le faire. Au printemps prochain, on devrait voir l'émergence d'une sorte de contrepouvoir au sein de l'Assemblée Nationale. C'est dire que M. Macron a 200 à 300 jours pour lancer l'essentiel des initiatives qu'il pourra gérer dans les années qui suivent.

## L'opposition inexistante : on cherche à M. Macron des adversaires du calibre de M. Thiers et de Victor Hugo

---

Bien sûr, la référence au second Empire, brillante sur le plan économique, souffre de la fin d'une politique étrangère discutable, et de la défaite de Sedan. Il semble qu'on soit à l'abri de ce type d'erreurs et, plus encore de déroute. Une autre ombre plane sur le quinquennat qui s'ouvre sur autant de points forts et d'optimisme retrouvé : le manque d'opposition. Napoléon III devait faire avec les critiques et, surtout les attaques, d'Adolphe Thiers à sa droite et de Victor Hugo à sa gauche. On cherchera sans doute en vain à M. Macron des adversaires politiques d'un tel calibre.